

Battesti Aurélien

De: Informations Syndicale CD68 FO
Envoyé: vendredi 31 janvier 2020 16:56
À: Diffusion générale
Objet: Newsletter syndicale FO - Janvier 2020 - #CeA FO obtient l'ouverture des négociations et les élus envisagent déjà la suppression de jours de congés ! #rejoignez-nous
Pièces jointes: Communiqué-FOdpt68-CEA-20200131.pdf; AppelACotisationFOdpt68-2020.pdf
Importance: Haute

Cette boîte mail n'accepte pas de message. Pour toute information, merci de contacter le syndicat à l'adresse suivante contact@fodpt68.fr



N°2

Janvier 2020



31 janvier 2020

CeA - FO obtient l'ouverture des négociations et les élus envisagent déjà la suppression de jours de congés !

Dans une précédente actu ([lire ICI](#)), nous vous avons informés des courriers adressés par Force Ouvrière à la Ministre de la Cohésion des Territoires en charge du dossier de la CeA, et aux Présidents des Conseils Départementaux 67/68 demandant le respect des dispositions de la loi portant création de la Collectivité européenne d'Alsace.

Moins d'une semaine plus tard et suite à notre détermination, Force Ouvrière a obtenu satisfaction avec l'ouverture dès le 11 février 2020 des NEGOCIATIONS dans le cadre d'une nouvelle instance ([lire ICI](#)). C'est là et pas ailleurs que se décidera l'avenir des futurs agents de la CeA ...



29 janvier 2020



Entrave syndicale à l'égard de FOdpt68 : le CD68 condamné par la Justice administrative

Depuis quelques années maintenant, le **Conseil départemental du Haut-Rhin est régulièrement condamné** par la Justice administrative qui sanctionne les décisions illégalement prises à l'égard des agents départementaux défendus par Force Ouvrière.

Une nième fois encore, le **département du Haut-Rhin vient d'être condamné** par la Cour Administrative d'Appel de Nancy dans une affaire l'**opposant directement au syndicat Force Ouvrière ...**



27 janvier 2020



#RETRAITES Mobilisé-es et toujours aussi déterminé-es !

Depuis le début et plus particulièrement depuis le 5 décembre dernier, le syndicat Force Ouvrière est **mobilisé pour lutter CONTRE le projet néfaste de réforme des retraites**, hélas soutenu par des syndicats qui se disent « réformistes ».

De nombreux salariés ont montré leur détermination et le **soutien reste massif et majoritaire dans l'opinion publique.**

[Foire aux questions](#) sur le projet de réforme

Retour en images de la mobilisation de FOdpt68 dans le Haut-Rhin

#5décembre [COLMAR](#) [MULHOUSE](#) [#10décembre](#) [#12décembre](#)
[#17décembre](#) [#9janvier](#) [#24janvier](#)

Nous continuerons à vous tenir informé de l'évolution de cette réforme et des prochaines manifestations locales.

TOUS CONCERNE-ES ! MOBILISONS-NOUS et REJOIGNEZ-NOUS !



24 janvier 2020



CeA – FOdpt67/68 demandent à la Ministre de la Cohésion des Territoires d'intervenir pour faire respecter la loi !

Dans une précédente actu ([lire ICI](#)), nous vous avons rendu compte du fait que les exécutifs des deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin **avaient exclu sans ménagement Force Ouvrière** de la dernière réunion intersyndicale qui s'était tenue le 6 décembre 2019 à Strasbourg.

Les syndicats FOdpt67 et FOdpt68 ont sollicité l'intervention de **Madame Jacqueline GOURAULT**, Ministre de la Cohésion des Territoires en charge du dossier CeA ...

EN SAVOIR +



- **30 janvier 2020 : CEA – SIMPLE réunion de présentation** aux organisations syndicales (processus de mobilités des directeurs, temps de travail CD67/CD68)
- **5 février 2020 : réunions d'information syndicale**
 - ✓ 8h : Collège Lutterbach
 - ✓ 10h : Collège Wittenheim (Irène Joliot Curie)
 - ✓ 11h30 : Collège Wittenheim (Marcel Pagnol)
- **6 février 2020 : réunions d'information syndicale**
 - ✓ 9h : Espace solidarité de Neuf-Brisach
 - ✓ 14h : Espace solidarité d'Ensisheim
- **11 février 2020 : CEA – 1^{ière} véritable réunion de NEGOCIATION** (temps de travail, notamment celui des agents des routes)
Seuls FO (7 sièges sur 8) et le second syndicat du CD68 (1siège) représenteront les agents du CD68
- **13 février 2020 : Commission Départementale de Réforme du Haut-Rhin** (cat.A/B/C)
- **17 février 2020 : CTP** (ordre du jour non défini)
- **3 mars 2020 : Formation « Découverte FOdpt68 »** (réservée aux adhérents)
- **15 octobre 2020 : CAP avancements / promotions 2020**



QUI SOMMES-NOUS ?

En accordant près de **70% des voix** à FO lors des dernières élections professionnelles au Comité Technique (**7 sièges sur 8**), les agents du Département du Haut-Rhin ont renforcé massivement leur soutien à notre organisation syndicale.

FO est la **1^{ière} organisation syndicale** et est majoritaire dans toutes les instances représentatives du personnel, toutes catégories confondues.

De plus, l'organisation s'appuie sur l'expérience continue demi-douzaine de permanents et d'un conseil syndical de 42 agents élus lors de notre assemblée générale annuelle.

CONSULTEZ la liste complète de vos contacts FOdpt68



DÉFENDEZ VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !

Notre actuelle Collectivité est à l'aube d'un tournant majeur de son histoire car elle va disparaître dès le 1er janvier 2021 pour **être absorbée par la Collectivité européenne d'Alsace**. De profonds changements sont à prévoir à court et moyen terme et ceux-ci auront sans aucun doute des **impacts sur les conditions de travail, sur les rémunérations et sur le déroulement de carrière** de la plupart des agents.

Il est donc primordial que chacun et chacune puisse être défendu par une organisation syndicale puissante, déterminée et en capacité de négocier avec l'Administration. A cet effet, **votre soutien nous est donc plus indispensable que jamais**.

N'hésitez plus, (RÉ)ADHÉREZ à FO en 2020 !

NEWSLETTER

N°1 - Novembre 2019



N'attendez pas la newsletter mensuelle !

INSCRIVEZ-VOUS aux ACTUS publiées en **temps réel** en suivant ce lien :

www.fodpt68.fr/contact/



VOUS AVEZ UNE QUESTION? VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Veuillez trouver nos **coordonnées complètes**, que ce soit pour un **renseignement individuel**, une **problématique collective**, la nécessité d'organiser une **réunion d'information syndicale** dans votre service / direction, ou toutes autres demandes.

Forts de 10 années d'expérience, **vos représentants FO sont vos meilleurs interlocuteurs**.

Tél : **07 82 70 14 53** - Courriel : **contact@fodpt68.fr**

Courrier :

FOdpt68 - 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR



Permanence FO Colmar (sur rdv)
Cité administrative de Colmar - bâtiment G
3 Rue Fleischhauer 68000 COLMAR



Permanence FO Mulhouse (sur rdv)

Fil d'Ariane - 2^{ème} étage

17 rue Victor Hugo 68110 ILLZACH



FOdpt68

La liberté d'accepter ou de refuser un message électronique syndical doit pouvoir s'exercer à tout moment.
Vous pouvez bloquer la réception des mails émis depuis cette boîte, auquel cas il convient de marquer l'expéditeur comme indésirable. La manipulation inverse est possible depuis les options Outlook Web App.

Bonne année
2020 !



ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOS DROITS AU SEIN DE LA CEA



**LE MEILLEUR
DES DEUX DÉPARTEMENTS
POUR LES AGENTS**

**AUGMENTATION
DES PRIMES
POUR TOUS**

**MAINTIEN ET
GÉNÉRALISATION
DES CONGÉS
D'ANCIENNETÉ**

**LES AGENTS
NE SERONT PAS
LA VARIABLE
D'AJUSTEMENT**



www.fodpt68.fr

UNIS ET DÉTERMINÉS

www.facebook.com/fodpt67

Colmar le 31/01/2020

CeA « Le meilleur des deux départements pour les agents »
Temps de travail : Les élus envisagent déjà de supprimer jusqu'à 7 jours de congés pour les agents du CD68 !

Purement informative, la réunion CeA en intersyndicale du 30 janvier n'avait pas vocation à prendre la moindre décision au sujet de la situation des agents. Deux points y ont été **sommairement** abordés :

- Le processus de mobilité des directeurs dans le cadre de la CeA : aucune mobilité géographique ne sera imposée, mais **l'agent la refusant risque de ne pas être pris sur le poste qu'il occupait initialement.**
- Le temps de travail : **2 jours de congés annuels excédentaires, les congés d'ancienneté, et les jours fériés Alsace-Moselle sont complètement remis en cause** afin de converger vers les 1607h annuelles. Idem **pour certaines autorisations spéciales d'absence pour motif familial.**

Cette réunion n'ayant qu'assez peu d'intérêt en définitive pour débattre du sort des agents et ne répondant pas aux objectifs fixés par la loi Alsace, **Force Ouvrière a finalement obtenu l'ouverture imminente** d'une phase de **NEGOCIATION** avec les Administrations après être intervenu directement auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires, en charge du dossier CeA.

Le 11 février 2020, se tiendra enfin la première réunion de **l'instance de NEGOCIATION** qui aura quant à elle vocation à prendre des décisions et au sein de laquelle **les agents du Haut-Rhin seront quasi-exclusivement représentés par Force Ouvrière (7 sièges sur 8).**

FO n'acceptera pas que les agents soient le prétexte d'économies supplémentaires !

La situation des agents se détériore chaque jour un peu plus :

- Le **départ à la retraite va être repoussé à minima à 64 ans** ;
- La **valeur du point d'indice est gelée jusqu'en 2022 au moins** ;
- Le **Régime Indemnitaire (RIFSEEP) n'est pas à la hauteur des attentes** de la plupart des agents, voire injuste pour certaines catégories (ATEE, Routes, Ingénieurs...) ;
- Près de **200 agents encadrants des sièges départementaux 67/68** subissent la mise en concurrence de leur propre poste, générant une **forte insécurité** pour ces encadrants et leurs équipes. Pour beaucoup, cela signifie un chamboulement à venir, avec une réorganisation de leur vie personnelle et familiale.

NON à une CeA DESTRUCTRICE DE NOS ACQUIS !
OUI à une CeA CREATRICE DE NOUVEAUX DROITS
favorables aux agents !

ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOS DROITS AU SEIN DE LA CEA



Inscription newsletter
www.fodtp68.fr/contact

SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE des personnels du Département du Haut-Rhin
100 avenue d'Alsace - 68000 Colmar - 07 82 70 14 53 - contact@fodpt68.fr
SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE des personnels du Département du Bas-Rhin
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG CEDEX 9
03 68 33 83 88 / 03 68 33 80 53 / 07 60 60 22 44 - syndicat.fo@bas-rhin.fr





SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar le 22/01/2020

Cher(e) Collègue,

Tout au long de l'année, vous êtes extrêmement nombreux(ses) à solliciter le syndicat FOdpt68 au travers de ses représentants en vue de connaître et défendre vos droits. Vous suivez également avec attention les actualités et les actions de notre organisation syndicale. Vous pouvez ainsi mesurer au quotidien l'engagement, le dynamisme et la réactivité de notre équipe.

A cet effet, nous tenons vivement à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez et vous proposons d'adhérer en 2020 à notre organisation syndicale. **N'hésitez plus, franchissez le pas.**

Notre Collectivité est à l'aube d'un tournant majeur de son histoire car elle va disparaître dès le 1^{er} janvier 2021 et **être absorbée par la Collectivité européenne d'Alsace**. De profonds changements sont à prévoir à court et moyen terme et ceux-ci auront sans aucun doute des **impacts sur les conditions de travail, sur les rémunérations et sur le déroulement de carrière** de la plupart des agents. Il est donc primordial que chacun et chacune puisse être défendu par une organisation syndicale forte en capacité de négocier avec l'Administration.

Chaque agent qui choisit ainsi de rejoindre le syndicat N°1 du département du Haut-Rhin et de la future CeA, bénéficie de **conseils précis** et de **réponses claires** lorsqu'il sollicite nos représentants syndicaux permanents. Ceux-ci ont d'ailleurs acquis au cours des dernières années une solide expérience et de multiples connaissances qui sont mises à profit de nos adhérents.

Dans le cadre d'un contrat d'assistance avec le cabinet d'avocats Grimaldi-Molina, nos adhérents bénéficient par ailleurs d'un **service de protection juridique** et de représentation en justice **sans frais supplémentaires**. Nous avons également tissé un partenariat avec un avocat local à destination de nos adhérents.

Il convient enfin de souligner que les cotisations syndicales versées ouvrent droit à un crédit d'impôts de 66% à l'exception des agents déclarants les frais réels. Dans ce dernier cas, le montant de la cotisation est à ajouter à ces frais.

Enfin, nous aurons le plaisir d'offrir, cette année encore à chaque adhérent, un **présent** financé intégralement par les condamnations prononcées par le Tribunal administratif contre le Département du Haut-Rhin en 2019.

Nous vous prions de recevoir, cher(e) collègue, nos meilleures salutations syndicales.

Pour le syndicat Force Ouvrière
Le secrétaire général

Christophe ODERMATT

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr

BULLETIN D'ADHESION

2020

Fédération FORCE OUVRIERE des personnels des Services Publics et des Services de Santé

J'adhère au

SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN (FOdpt68)

Nom :

Prénom :

Date de naissance (jj/mm/aa) :

Adresse (domicile) :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Téléphone domicile :

Email personnel :

Grade :

Matricule :

Service/Affectation :

Montant de la cotisation 2019 : 114 € / année civile soit 9,50 € / mois

Règlement par : ☐ chèque unique 114€ * ☐ plusieurs chèques* (à préciser) :

* à l'ordre du "Syndicat FOdpt68"

☐ virement mensuel (9,50 €) + Rattrapage depuis janvier

Date et signature de l'adhérent :



A retourner au trésorier du syndicat FO :

Syndicat FOdpt68
100 avenue d'Alsace – 68000 COLMAR
A l'attention de Chantal RIETSCH
Tél : 07.70.02.58.43
courriel : chantal.rietsch@fodpt68.fr